



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

184 Rem. De l'usage des participes passifs, dans les preterits.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

point de réplique. Outre qu'à le prendre mesme par la raison, il est très-rare que *depuis* adverbe se trouve situé en un lieu, où il puisse faire équivoque, ny estre pris pour la préposition, non plus qu'aux exemples que je viens de donner. Et si par hazard il engendre quelque équivoque, on n'a qu'à mettre une virgule après, pour le separer du mot qui suit, bien que la construction entiere fasse assez connoître s'il est préposition ou adverbe.

OBSERVATION.

IL n'y aucun genre de conversation, quelque familiere qu'elle soit, qui puisse faire souffrir du *depuis*, soit comme adverbe, soit comme préposition. Ainsi ce mot s'est inutilement opiniastré pour s'establir. Il est rejetté plus que jamais par tous ceux qui veulent parler un peu purement.

CLXXXIV. REMARQUE.

De l'usage des participes passifs, dans les preterits.

EN toute la Grammaire Françoisse, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Je dis, de plus important, à cause
du

du frequent usage des participes dans les preterits, & de plus ignoré, parce qu'une infinité de gens y manquent. Ne laissons rien à dire en ce sujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent estre employez, mais par ordre. Notez que *participes* & *preterits* ne sont icy qu'une mesme chose.

Premierement, le preterit va devant le nom qu'il regit, comme quand je dis, *j'ay receu vos lettres.* Alors *receu*, qui est le participe, est indeclinable; & voila son premier usage, où personne ne manque. Qui a jamais dit, *j'ay receuës vos lettres*, comme disent les Italiens depuis peu, *ho ricevute le vostre lettere?*

Son second usage est, quand le nom va devant le preterit, comme quand je dis, *les lettres que j'ay receuës*; car alors il faut dire, *que j'ay receuës*, & non pas *que j'ay receu*, à peine de faire un solecisme. Cela est passé en regle de Grammaire, non seulement aujourd'huy, mais du temps mesme d'Amiot, qui l'observe inviolablement; comme on faisoit desja du temps, & avant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ses Disciples,

Enfans oyez une leçon :
Nostre Langue a cette façon,
Que le terme qui va devant,

Volon-

Volontiers regit le suivant.

Les vieux exemples je suivray

Pour le mieux, car a dire vray

La chanson fut bien ordonnée,

Qui dit, m'amour vous ay donnée :

Et du bateau est estonné,

Qui dit, m'amour vous ay donné.

Voila la force que possède

Le feminin quand il precede.

Or prouveray par bons tesmoins,

Que tous pluriels n'en font pas moins,

Il faut dire en termes parfaits,

Dieu en ce monde nous a faits.

Faut dire en paroles parfaites,

Dieu en ce monde les a faites;

Et ne faut point dire en effet,

Dieu en ce monde les a fait :

Ne nous a fait pareillement,

Mais nous a faits tout rondement.

L'Italien dont la faconde

Passe le vulgaire du monde,

Son langage a ainsi basti,

En disant, Dio noi a fatti, &c.

Neantmoins je m'estonne de plusieurs Auteurs modernes, qui faisant profession de bien escrire, ne laissent pas de commettre cette faute.

En troisieme lieu, le preterit peut estre placé entre deux noms, comme *les habitans*

Tome I.

N

nous

nous ont rendu maistres de la ville; Car *ont rendu* est un preterit situé entre deux noms, à sçavoir *nous* (que j'appelle nom, quoy qu'il soit pronom, parce que cela n'importe) & *maistres*, qu'il regit tous deux à l'accusatif. Alors le participe est indeclinable, & il faut dire, *nous ont rendu maistres*, & non pas *rendus*, comme on devoit dire selon le second usage, que nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne sommes pas icy dans les termes de ce second usage, où nous n'avons considéré le preterit après le nom, que lors que le sens finissoit avec le preterit, au lieu qu'icy le preterit *ont rendu*, ne finit pas la période, ny le sens, car il y a encore après, *maistres de la ville*. C'est pourquoy l'usage du preterit estant différent, il se gouverne d'une autre façon, & *maistres* qui le suit, marque assez le pluriel, sans qu'il soit besoin que le participe le marque encore.

En quatriesme lieu, le preterit estant placé entre deux noms, le dernier est, ou substantif, comme *maistres*, dont nous venons de parler, ou adjectif, qui fait le quatriesme usage; par exemple, *le commerce nous a rendu puissans*, & si nous parlons d'une ville, *le commerce l'a rendu puissante*; Car en ces exemples il est indeclinable, & ne suit ny le
nom-

nombre, ny le genre des noms.

Son cinquième usage est quand le preterit est passif; (car jusqu'icy aux quatre premiers usages nous l'avons toujours considéré comme actif) par exemple, *nous nous sommes rendus maistres*, ou *rendus puissans*. Alors, il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*, ce participe dans le preterit passif n'estant plus indeclinable, mais prenant le nombre & le genre des noms qui le precedent & le suivent.

Cette regle qui distingue les actifs & les passifs, est fort belle, & je la tiens d'un de mes amis, qui l'a apprise de M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que si l'on objecte que M. de Malherbe luy-mesme ne l'a pas toujours observée: c'est ou la faute de l'Imprimeur, ou que luy-mesme n'y prenoit pas toujours garde, ou plustost qu'il n'a fait cette remarque, comme dit encore cet amy, qu'à la fin de ses jours, & après l'impression de ses œuvres.

Il y a pourtant une exception, quand après le preterit passif il y a un participe passif, comme en cet exemple de M. de Malherbe, *la desobeissance s'est trouvé montée au plus haut point de l'insolence*; car il faut dire, *s'est trouvé montée*, & non pas *s'est trouvée montée*. Et que l'on ne croye pas que ce soit

sup.

N 2

à

à cause de la cacophonie que feroient ces deux mots, *trouvée montée*; car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaison, comme *guerrie*, il le faudroit dire de mesme; par exemple, *elle s'est trouvé guerrie tout à coup*, & non pas *trouvée guerrie*,

Son sixiesme usage est, quand les preterits actifs ou passifs, au lieu d'un nom, ont un verbe ensuite, car alors ils sont tousjours indeclinables sans exception, comme si je parle d'une fille je diray, *je l'ay fait peindre*, & non pas, *je l'ay faite peindre*, & elle s'est *fait peindre*, & non pas, *elle s'est faite peindre*. De mesme au pluriel, *je les ay fait peindre*, *ils se sont fait peindre*, & jamais *faite*, *ny faits peindre*. M. de Malherbe dit, parlant à une femme, *le mauvais estat où je vous ay veü partir*, non *veüe partir*; & peu de lignes après, *jusqu'icy vous eussiez moins fait*, *que ce que je vous ay veü faire*. Et en un autre endroit, *la Reine la plus accomplie que nous eussions jamais veü seoir dans le Throsne des fleurs de Lys*, non *veüe seoir*.

Ce mesme usage s'estend encore aux phrases, où entre le preterit & le verbe infinitif qui suit, il y a quelque mot, comme, *c'est une espee de fortification que j'ay appris à faire en toutes sortes de places*, & non pas, *que j'ay apprise à faire*. La raison de cela, que

que nous avons desja touchée est, qu'il faut aller en ces sortes de phrasés jusqu'au dernier mot qui termine le sens, & que par conséquent c'est toujours le dernier mot des phrasés entières, qui a rapport au substantif précédent, & non pas le participe, qui est entre-deux, si ce n'est au preterit passif, où nous avons donné l'exemple, *nous nous sommes rendus maistres*, ou *nous nous sommes rendus capables*; car selon la raison que je viens de rendre, il faudroit dire aussi, *nous nous sommes rendu maistres*, *nous nous sommes rendu capables*, & non pas *rendus*. C'est pourquoy force gens n'admettent point la difference de M. de Malherbe, pour cette seule raison, qu'ils croyent avoir lieu par tout.

Voila tout ce que j'ay crû pouvoir dire sur ce sujet *; mais pour rendre la chose plus claire & plus intelligible, il me semble à propos de mettre de suite tous les exemples des divers usages, & de marquer ceux où tout le monde est d'accord, & ceux où les uns sont d'une opinion, les autres d'une autre.

I. *J'ay receu vos lettres.*

II. *Les lettres que j'ay receuës.*

III. *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville.* N 3 IV,

* Voyez encore la CCCCXIII. Rem.

IV. *Le commerce, parlant d'une ville, l'a rendu puissante.*

V. *Nous nous sommes rendus maîtres.*

VI. *Nous nous sommes rendus puissans.*

VII. *La desobeissance s'est trouvé montée au plus haut point.*

VIII. *Je l'ay fait peindre, je les ay fait peindre.*

IX. *Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre.*

X. *C'est une fortification que j'ay appris à faire.*

Le premier & le second exemple sont sans contredit. Le troisieme, le quatrieme, cinquieme, sixieme, & septieme, sont contestez, mais la plus commune & la plus saine opinion est pour eux. Le huitieme, neuvieme, & dixieme, ne reçoivent point de difficulté: toute la Cour & tous nos bons Auteurs en usent ainsi.

OBSERVATION.

Cette question a esté fort agitée, & plusieurs n'ont point voulu admettre ce que dit M. de Vaugelas, qu'il faut dire *nous nous sommes rendus maîtres*, parce que ce preterit *rendus* est un preterit passif, & par consequent declinable. Ils sont demeurez d'accord qu'il faut dire *rendus* au pluriel, mais ils ont soustenu que ce participe est dans le preterit actif de la mesme sorte qu'il l'est

l'est dans cette phrase , *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville ;* puisque *nous nous sommes rendus maistres de la ville* , signifie , nous avons rendus nous maistres de la ville , & que c'est la premiere personne du preterit pluriel de l'actif , comme *les habitans nous ont rendu maistres* en est la troisieme. Ainsi ils ont proposé pour regle , que toutes les fois que l'accusatif est devant le verbe , le participe qui suit doit s'accorder en genre & en nombre avec cet accusatif. Selon cette regle , il faudroit dire , *les habitans nous ont rendus maistres* , parce que *nous* qui est l'accusatif est mis devant *ont* qui est le verbe , & par consequent il demande que le participe *rendus* soit au pluriel & au masculin pour s'accorder avec *nous*.

Les autres en bien plus grand nombre ont esté d'un avis contraire & ont approuvé tous les exemples de M. de Vaugelas , à la reserve du cinquieme & du sixieme , qui sont , *nous nous sommes rendus maistres* & *nous nous sommes rendus puissans*. Ils ont dit qu'il falloit escrire , *nous nous sommes rendu maistres* , *nous nous sommes rendu puissans* & non pas *rendus* au pluriel , aussi bien que *le commerce l'a rendu puissante* & non pas *l'a renduë* au feminin , quand on parle d'une ville. Cet avis l'a emporté par la pluralité des suffrages. Les premiers ont encore demandé , s'il falloit dire *je l'ay laissé malade* , ou *je l'ay laissée malade* , en parlant d'une femme , parce que le pronom relatif *l'* avec une apostrophe , ne marquant pas le genre , la phrase ne fait pas connoître si l'on parle d'une femme , à moins que le participe ne soit au feminin. A cela on a répondu , que le substantif auquel le relatif se rap-

porte, fait assez connoître le genre, & qu'ainfi il faut dire, *je l'ay laissé malade.*

CLXXXV. REMARQUE.

Estude.

C E mot en toutes ses significations est féminin, tant au pluriel, qu'au singulier; Car s'il veut dire l'application de l'esprit aux Lettres, on dira par exemple, *après avoir long-temps étudié aux belles Lettres, il s'est adonné à une étude plus sérieuse.* S'il signifie *soin*, on le fait féminin aussi, comme *sa principale étude estoit de semer des querelles.* Enfin si on le prend pour le lieu où les Procureurs & les Notaires travaillent & reçoivent les parties, il est encore féminin, comme, *il a fait faire encore une fenestre pour rendre son étude plus claire.* Au pluriel de mesme, comme *il avoit grand regret à ses études, qu'il n'avoit pas achevées; les études des Notaires ne scauroient estre trop claires.* Pour *soin*, je ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne se dit jamais en ce sens-là qu'au singulier.

OBSER-